

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 juin 2022

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M CODECCO Didier	X			
M le Second adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice		X	A.N. FERRAND	
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne	X			
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique		X		

Horaire de séance :

Ouverture de séance :
21h00

Clôture de séance :
22h00

Prochain Conseil :

Liste des observateurs :

Ordre du jour :

1. Délibération ESIT – Création d'emploi poste ATSEM
2. Délibération ESIT – Création d'emploi poste Adjoint Technique
3. Délibération ESIT – Actualisation chiffrage travaux toilettes école élémentaire - Choix des entreprises
4. Délibération ESIT – Fusion des 2 écoles - Elémentaire et Maternelle de Tarel
5. Délibération modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants
6. Délibération Contrat DEKRA - Vérification annuelle de l'aire de jeux
7. Questions diverses

Compte rendu de séance :

1. Délibération ESIT – Création d’emploi poste ATSEM

Suite à la réunion de l’ESIT, il convient de créer un emploi de poste d’ATSEM. Ce n’est pas une création de poste, cette délibération concerne une employée qui vient d’avoir son diplôme d’ATSEM, le poste est créé.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

1. Délibération ESIT – Création d’emploi poste Adjoint Technique

Suite à la réunion de l’ESIT, il convient de créer un emploi de poste d’Adjoint Technique. Ce n’est pas une création de poste, cette délibération concerne le remplacement d’un contrat en CDD par un CDI.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

2. Délibération ESIT – Actualisation chiffrage travaux toilettes école élémentaire - Choix des entreprises

Suite à la réunion de l’ESIT, il convient de valider les devis pour les travaux des toilettes de l’école élémentaire

- Lot 1 démolition et plâtrerie / retenu PLAFOND D’OC 17 825 € HT
- Lot 2 peinture / retenu NOGUERA 2 700 € HT
- Lot 3 sol souple / retenu NOGUERA 15 572 € HT
- Lot 4 plomberie / retenu BPCB 6 444 € HT
- Lot 5 électricité / retenu Électricité Service et Protection 2 455 € HT

Soit un montant total des travaux de 44 296 € HT

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

3. Délibération ESIT – Fusion des 2 écoles - Elémentaire et Maternelle de Taramel

La directrice de l’école maternelle a décidé de démissionner de son poste et l’académie a donné son accord. Un conseil d’école extraordinaire a eu lieu, il a été décidé de fusionner les deux écoles élémentaire et maternelle afin d’avoir une seule directrice. Chaque commune doit donner son avis quant à cette fusion.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
0	0	10

4. Délibération modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants

Les communes ont obligation de publier les actes par voie dématérialisée. Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent faire le choix d'afficher les actes ou de les publier sur le site internet de la commune. Il est proposé au Conseil de publier les délibérations des conseils municipaux sur le site internet de la commune.

M. le Maire fait lecture de la délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

5. Délibération Contrat DEKRA - Vérification annuelle de l'aire de jeux

Une vérification de l'aire de jeux doit être faite tous les 2 ans. M. le Maire propose de souscrire un contrat annuel avec la société DEKRA. Ce devis engage la commune pour 3 ans pour un montant de 260 € HT annuel (tarif révisé suivant indice annuel).

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

6. Questions diverses

- Ecole ESIT : Fuite d'une canalisation d'eau au niveau du préau, réparation pour 5 541 € HT.
- M. le Maire sera absent du 02/07 au 24/07.
- Le secrétariat sera fermé du 12/07 au 15/07 et du mardi 16/08 au vendredi 26/08 inclus.
- PLU : à ce jour 2 retours des PPA.
- Présentation plan définitif du Columbarium.
- Marché fauchage voies communales : le fauchage devait être réalisé début de cette semaine. La société a 10 jours de retard, à l'approche de la fête locale, M. le Maire a exprimé son mécontentement auprès la communauté de commune et de faire effectuer les travaux par une entreprise locale et de leur envoyer la facture.
- Intervention pour enlever un dépôt d'ordure (déchets verts) au chemin du lac.
- Prochain conseil fin juin / début juillet pour lancement consultation publique de la modification simplifiée du PLU.